



Doc. 15458

16 février 2022

Pologne: les atteintes à l'État de droit et la répression des voix critiques doivent cesser

Déclaration écrite n° 736

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Dans sa [Résolution 2316 \(2020\)](#) et sa [Résolution 2359 \(2021\)](#), l'Assemblée parlementaire a appelé la Pologne à respecter l'État de droit et les droits de l'homme. Malheureusement, l'arrêt rendu en octobre 2021 par le Tribunal constitutionnel, organe politisé, a pratiquement fait sortir la Pologne de l'ordre juridique de l'Union européenne. De manière analogue, la Pologne est en porte-à-faux avec la Cour européenne des droits de l'homme.

Des manifestants pacifiques sont harcelés par la police et le ministère public exerce des pressions sur les voix critiques. Des militants comme Bartosz Kramak, Marta Lempart et Klementyna Suchanow font l'objet d'enquêtes judiciaires et d'arrestations incompréhensibles. Les mécanismes d'aide juridique sont instrumentalisés au détriment de militants de l'ONG Open Dialogue Foundation et d'entrepreneurs comme Piotr Osiecki. Le parquet, contrôlé par le ministre de la Justice, Zbigniew Ziobro, exerce des pressions sur des personnes soupçonnées de représenter une menace pour le pouvoir, telles que les juges Igor Tuleya, Waldemar Żurek et Beata Morawiec, le président du Sénat, Tomasz Grodzki, ou des personnalités comme Leszek Czarnecki et Jakub Karnowski.

Dans le même temps, des procureurs refusent d'enquêter sur des allégations concernant des abus qui auraient été commis par les pouvoirs publics et punissent des procureurs indépendants comme Ewa Wrzosek. Nous sommes préoccupés par des informations selon lesquelles des pressions seraient exercées sur Paweł Wojtunik, qui a dirigé le Bureau central anticorruption, et sur des membres de sa famille.

A la lumière de ces évolutions, y compris les révélations concernant l'utilisation abusive du système de surveillance Pegasus, nous appelons le Gouvernement polonais à rétablir l'État de droit et à respecter ses obligations en matière de droits de l'homme.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CORBYN Jeremy, Royaume-Uni, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
EROTOKRITOU Christiana, Chypre, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GAHOUCI Latifa, Belgique, SOC
GASIU-K-PIHOWICZ Kamila, Pologne, PPE/DC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
LUCKS Max, Allemagne, SOC
MARILOTTI Gianni, Italie, SOC
NOWACKA Barbara, Pologne, NI
POLAT Filiz, Allemagne, SOC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
RÖSSNER Tabea, Allemagne, SOC
ŚMISZEK Krzysztof, Pologne, SOC
TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC
ŽIAK Miroslav, République slovaque, CE/AD

Total = 21

1. CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe